

Affaires courantes

Quand le ministre de l'Immigration cessera-t-il de considérer le sida comme une maladie qu'il est politiquement correct de protéger et quand mettra-t-il la santé et la sécurité des Canadiens au haut de sa liste des priorités?

L'hon. Sergio Marchi (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration): Monsieur le Président, la santé et la sécurité des Canadiens sont déjà au centre de l'attention de tous les ministres et de tous les ministères. Il s'agit là de notre première priorité.

Le député sait fort bien qu'aucune modification n'ayant été apportée pendant 18 ans au chapitre de non-admissibilité pour raisons de santé, j'ai demandé un examen complet de notre processus de sélection.

Je trouve absolument injuste et irresponsable de la part du député qu'il pointe du doigt un élément de notre examen. Le gouvernement examinera toute la question en s'en tenant aux faits.

* * *

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

Le Président: Je voudrais signaler aux députés la présence à notre tribune des honorables Edward Roberts, ministre de la Justice, et John Efford, ministre des Travaux, des Services et des Transports, de la province de Terre-Neuve et du Labrador.

Des voix: Bravo!

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LES DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

M. Bob Kilger (Stormont—Dundas): Monsieur le Président, conformément à l'article 34 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, le compte rendu de la visite que la délégation parlementaire mixte a faite en Australie, du 26 juin au 4 juillet 1994.

Cette visite nous a menés dans quatre localités, à savoir: Canberra, Longreach, Brisbane et Sydney. En tant qu'invités du Sénat et de la Chambre des représentants de l'Australie, nous avons eu l'occasion de nous entretenir et de discuter avec de nombreux parlementaires du gouvernement fédéral et des États, dont beaucoup étaient des ministres. Nos discussions ont porté sur un large éventail de sujets intéressant les affaires internationales, tels l'APEC, le GATT, l'ALENA et les opérations de maintien de la paix de l'ONU, les questions économiques et fiscales, telle la TPS, les affaires autochtones, les relations entre le fédéral et les États et les questions d'agriculture et d'éducation, pour n'en nommer que quelques-unes.

Je sais que je parle au nom de tous les membres de la délégation si je dis que nous nous sommes presque sentis chez nous là-bas, tellement nos deux pays se ressemblent.

Pour finir, je me permets d'attirer l'attention de la Chambre sur une recommandation présentée par un homologue australien, l'honorable Andrew Peacock. Comme le Canada et l'Australie ont beaucoup en commun et pourraient partager et échanger leurs

connaissances dans bien des domaines, M. Peacock voudrait bien qu'on crée un mécanisme ou une association quelconque pour que des échanges de ce genre aient lieu entre les parlementaires australiens et canadiens sur une base plus fréquente et régulière.

• (1505)

Pour terminer, monsieur le Président, je tiens à exprimer notre gratitude au président du Sénat, l'honorable Michael Beahan, et à votre homologue, le Président de la Chambre des représentants, l'honorable Stephen Martin, pour nous avoir si bien reçus; l'agent parlementaire australienne, M^{me} Carol Richardson, qui a travaillé dur pour nous établir un bon programme et qui a si bien réussi; et, enfin, aux haut-commissaire et haut-commissaire adjoint du Canada, MM. Michael Berry et Gardiner Wilson, qui nous ont fourni une aide et des conseils précieux.

Le Président: Voilà ce que j'appelle un beau et vrai compte rendu.

* * *

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE**PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE**

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, je suis heureux de signaler à la Chambre que, conformément aux responsabilités qui lui sont confiées aux termes du Règlement, le Comité de la procédure et des affaires de la Chambre a étudié deux affaires émanant des députés et a recommandé que la motion et le projet de loi en question fassent l'objet d'un vote.

Par conséquent, j'ai l'honneur de présenter le trente-troisième rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre qui est adopté d'office dès son dépôt.

J'ai également l'honneur de déposer le trente-quatrième rapport du Comité de la procédure et des affaires de la Chambre qui porte sur la réservation de salles en vue de la présentation du rapport du vérificateur général de 1994.

Si la Chambre y consent, j'ai l'intention de proposer l'approbation de ce trente-quatrième rapport un peu plus tard aujourd'hui.

* * *

LOI SUR LES ESPÈCES EN VOIE DE DISPARITION ET LES ESPÈCES MENACÉES

L'hon. Charles Caccia (Davenport) demande à présenter le projet de loi C-275, Loi concernant la protection et la réhabilitation des espèces en voie de disparition et des espèces menacées.

—Monsieur le Président, en quelques mots, ce projet de loi vise à préserver la biodiversité. Il prévoit l'identification, la protection et la réhabilitation des espèces en voie d'extinction ou menacées. Il constitue une étape dans la protection globale de la biodiversité au Canada.

Aux termes du projet de loi, le ministre de l'Environnement devrait identifier, protéger et réhabiliter les espèces végétales et animales qui sont en voie d'extinction ou menacées par l'activité